

NOS HONORAIRES

Tarifs applicables au 1er juillet 2023

HONORAIRES DE GESTION

Gestion	HT	TTC
Honoraires de gestion courante calculés sur les encaissements	/	/
Total des loyers (charges comprises) INFÉRIEUR à 5.000€	6%	7,20%
Total des loyers (charges comprises) COMPRIS entre 5.000€ et 10.000€	5,50%	6,60%
Total des loyers (charges comprises) SUPÉRIEUR à 10.000€	5%	6%
Garantie des Loyers Impayés	3%	/

Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, art 5)	HT	TTC
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : Montant appliqué au preneur et au bailleur selon zone géographique par m ² de la surface habitable du logement	/	/
Zone très tendue	10,00€/m ²	12,00€/m ²
Zone tendue	8,33€/m ²	10,00€/m ²
Zone non tendue	6,67€/m ²	8,00€/m ²
Frais d'établissement d'un état des lieux : montant appliqué au preneur et au bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué	2,50€/m ²	3,00€/m ²

Location local professionnel ou commercial (à la charge du locataire)	HT	TTC
Honoraire de location calculés sur le loyer annuel HC et HT	25%	30%
Frais d'établissement d'un état des lieux	Suivant devis commissaire de justice	Suivant devis commissaire de justice
Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail calculés sur le loyer annuel HC et HT	1,50%	1,80%

Gestion technique	HT	TTC
Visite technique annuelle	Inclus	Inclus
Honoraires sur travaux/intervention calculés sur le montant des travaux HT (propriétaire)	/	/
Jusqu'à 1500€	Inclus	Inclus
Supérieur à 1500€	10%	12%
Changement barillet simple + 3 clefs*	70,00€	84,00€
Changement barillet sécurisé (sans carte) + 4 clefs*	90,00€	108,00€

*Selon possibilité technique

Prestations de bureau et administratives	HT	TTC
Frais de renouvellement de baux soumis à la loi du 6 juillet 89 (montant appliqué au preneur et au bailleur)	50,00€	60,00€
Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 89 à la demande du locataire (charge locataire)	291,66€	350,00€*
Frais administratifs (propriétaire)	Inclus	Inclus
Internet (accès espace personnel, consultation compte, règlement...) par mois (propriétaire)	Inclus	Inclus

*dans le cadre d'une colocation visant le remplacement/ajout d'un colocataire, le montant de l'avenant sera de 10€/m² (surface de l'appartement) divisé par le nombre de colocataire, avec un minimum de 350€.



Prestations de bureau et administratives	HT	TTC
Vacations (taux honoraire) : suivi sinistre ou de procédure collective, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte... (propriétaire)	80,00€	96,00€
Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies (suivant communes concernées)	Vacations et débours	Vacations et débours
Archivage dossier annuel (propriétaire)	Inclus	Inclus

Diagnostics techniques	HT	TTC
Diagnostics État de Risque et de Pollution (suivi et réalisation) (propriétaire)	10,00€	12,00€
Réalisation du Dossier Diagnostics Techniques (propriétaire)	Suivant devis diagnostiqueur	Suivant devis diagnostiqueur
Commande et suivi Dossier Diagnostics Techniques (propriétaire)	Inclus	Inclus
Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (propriétaire)	50,00€	60,00€

Contentieux	HT	TTC
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (propriétaire) dans la limite de 5 (au-delà 20€/mise en demeure)	Inclus	Inclus
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (propriétaire)	Inclus	Inclus

Baux commerciaux et professionnels	HT	TTC
Horaires de négociation pour augmentation de loyer bail professionnel et commercial (sur loyer annuel HC et HT)	10,00%	12,00%
Frais d'avenant ou de résiliation anticipée d'un bail commercial ou professionnel (locataire)	10,00%	12,00%

Les prestations hors honoraires de gestion courante sont susceptibles d'être revalorisées

HONORAIRES DE TRANSACTION

Mise en vente du bien, reportage photo, entremise et négociation, rédaction du compromis de vente, accompagnement et suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique	Honoraires de négociation TTC
Jusqu'à 50.000€	3.000€
De 50.000€ à 200.000€	7,50%
De 200.000 à 500.000€	6,50%
De 500.000e à 1.000.000€	5,50%
Au delà de 1.000.000€	4%

VENTE DE FOND DE COMMERCE ET CESSIION DE BAIL :
10%HT soit 12%TTC du loyer annuel hors charges.

VENTE DE TERRAIN :
15%HT sur le prix TTC du terrain, soit 18% TTC

AVIS DE VALEUR DE BIENS IMMOBILIERS :
250€ HT soit 300€ TTC

Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux de 20%. Rémunération TTC sera à la charge du mandant (acquéreur ou vendeur conformément au mandat)

